Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION

ACCREDITATION CERTIFICATE

N° 1-2297 rév. 10

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

AGENCE NATIONALE DE SECURITE SANITAIRE DE L'ALIMENTATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TRAVAIL
N° SIREN : 130012024

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

AGROALIMENTAIRE / VEGETAUX
FOOD AND FOOD PRODUCTS / PLANT PROTECTION-CROPS AND VEGETABLES

réalisées par / *performed by* :

ANSES - Laboratoire de la Santé des Végétaux
Unité de Nématologie
Domaine de la Motte au Vicomte - BP 35327
35653 LE RHEU CEDEX

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac *www.cofrac.fr).*
Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr) .

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.
Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date :* **13/01/2023**
Date de fin de validité / *expiry date :* **31/10/2026**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director
La Responsable du Pôle Biologie-Agroalimentaire,
Pole manager - Biology-Agri-food,

Safaa KOBBI ABIL

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-2297 Rév 9.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-2297 Rév 9.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr

Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-2297 rév. 10

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

ANSES - Laboratoire de la Santé des Végétaux
Unité de Nématologie
Domaine de la Motte au Vicomte - BP 35327
35653 LE RHEU CEDEX

Dans son unité :

- **Laboratoire de la Santé des Végétaux - Unité de Nématologie**

Elle porte sur les essais et analyses suivants :

Portée flexible FLEX1

#AGROALIMENTAIRE / VEGETAUX / Nématologie *(Essais en Santé Végétale – LAB GTA 40)*			
Objet	**Caractéristique mesurée ou recherchée**	**Principe de la méthode**	**Référence de la méthode**
Sols, produits terreux et organes végétaux souterrains	*Globodera pallida* et *Globodera rostochiensis*	Détection Séparation des kystes de *Globodera* sp par flottation et tamisage, Examen visuel	ANSES/LSV/MA019
Sols et végétaux	*Meloidogyne fallax* et (ou) *Meloidogyne chitwoodi*	Détection Séparation des nématodes du genre *Meloidogyne*, Examen visuel	NS/04/06 (détection)
Nématodes isolés	*Globodera pallida* et *Globodera rostochiensis*	Identification morphobiométrique et biomoléculaire	ANSES/LSV/MA054
Nématodes isolés	*Globodera pallida* et *Globodera rostochiensis*	Identification par PCR en temps réel	ANSES/LSV/MA067
Nématodes isolés	*Meloidogyne fallax* et (ou) *Meloidogyne chitwoodi*	Identification morphobiométrique puis biomoléculaire	MOA 024 partie C
Bois et écorces de conifères	*Bursaphelenchus xylophilus*	Détection par PCR en temps réel	ANSES/LSV/MA020
Bois et écorces de conifères	*Bursaphelenchus xylophilus*	Extraction et identification par analyse morphologique et biomoléculaire (PCR)	ANSES/LSV/MA051
Insectes du genre *Monochamus*	*Bursaphelencus xylophilus*	Détection par PCR en temps réel	ANSES/LSV/MA057
Sols	*Meloidogyne chitwoodi* et *Meloidogyne fallax*	Détection par PCR en temps réel	MOA 024 partie A

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

[#] *Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr*

Date de prise d'effet : **13/01/2023** Date de fin de validité : **31/10/2026**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-2297 Rév. 9.